

## **Guide relatif aux groupements d'intérêt public de la Direction générale des Finances Publiques**

13/11/2015

"La direction générale de la comptabilité publique a publié, en 2003, un premier guide méthodologique relatif aux groupements d'intérêt public. Ce guide a constitué un document de référence tant pour les gestionnaires des groupements que pour les agents publics chargés de leur tutelle ou de leur contrôle, mais il nécessitait, du fait de l'intervention de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et de ses décrets d'application, une importante refonte afin notamment de tenir compte du nouveau statut commun des GIP". La Direction générale des Finances publiques a pour l'instant élaboré huit fiches devant constituer le futur guide relatif aux GIP.